COMPTES RENDUS LE SÉANCES LA CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Avril 2014

Les membres du Conseil municipal sont présents

Secrétaire de séance : M. GRACIAA

1 - Budgets primitifs 2013

a) Service de l'eau:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2014. Il est équilibré en Investissement à la somme de 13.185 € et en Fonctionnement à la somme de 63.018 €.

b) Service assainissement:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2014. Il est équilibré en Investissement à la somme de 27.830 € et en Fonctionnement à la somme de 80.938 €.

c) Camp de tourisme :

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2014. Il est équilibré en Investissement à la somme de 169.591 € et en Fonctionnement à la somme de 18.795 €. Il intègre la fin des réparations des dégâts causés par les inondations et la mise aux normes de la piscine

d) Locaux commerciaux:

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 13358 € pour la section de fonctionnement et à 16.135 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

2 - Tarifs eau et assainissement

Afin de se mettre en conformité avec le nouveau règlement du Conseil Général qui prévoit qu'un prix minimal du m³ d'eau potable à 1 € HT en 2015, le Conseil municipal fixe le prix du m³ de d'eau à 0,90 € pour 2014, celui de l'assainissement restant inchangé à 1,06 €.

3 - Frais de personnel 2014 des services d'eau, d'assainissement

Le Conseil fixe la participation financière de chaque service pour la mise à disposition du personnel communal de la façon suivante :

service de l'eau : 7.650,00 € service de l'assainissement : 10.857,00 €

4 - Elections des membres du CCAS

Sont élus pour siéger : Mme Bonnefon, M. NICOLAU-PARRÔ, Mme DUHOURCAU, Mme Parier et M. Vallée

5 Elections des délégués auprès des Syndicats Intercommunaux

Représenteront la Commune auprès de

SEAPaN: MM. Jean-SÉPÉ <u>mailto:berchon@hotmail.fr</u> et Jean Marc LADESBIE en qualité de titulaires et M. Denis CAZUS et M. Mario DE SOUSA en qualité de délégué suppléant

Syndicat d'Electrification : M. CAZUS (titulaire) et M. BERCHON (suppléant)

Syndicat intercommunal du Gave de Pau : M. Jean SÉPÉ et M. Jean-Philippe NICOLAU-PARRO en qualité de délégués titulaires et M. Alain GRACIAA et M. Denis CAZUS en qualité de délégués suppléants

Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau : M. Jean-Marie BERCHON en qualité de délégué titulaire et M. Jean-Philippe NICOLAU-PARRO en qualité de délégué suppléant

Bastides 64: M. Denis CAZUS, et Mmes Monique DUHOURCAU et Sabine MAGENDIE,

6 - Commissions communales

Finances

Monsieur Alain GRACIAA, Vice-Président

Monsieur Jean-Marc LADESBIE,

Monsieur Jean-Philippe NICOLAU-PARRO,

Monsieur Denis CAZUS,

Madame Monique DUHOURCAU

Monsieur Jean-Paul VALLEE

Eau - Assainissement

Monsieur Jean-Marc LADESBIE, Vice-Président

Monsieur Jean SÉPÉ

Monsieur Denis CAZUS,

Monsieur Mathias MARTELL,

Monsieur Mario DE SOUSA

Monsieur Fabrice BREUILLÉ.

Travaux - Urbanisme - Bâtiments communaux :

Monsieur Jean SÉPÉ, Vice-Président

Monsieur LADESBIE

Monsieur Jean-Philippe NICOLAU-PARRO

Monsieur Denis CAZUS

Monsieur Mathias MARTELL

Monsieur Denis CAZUS

Voirie

Monsieur Mathias MARTELL, Vice-Président

Monsieur Jean SÉPÉ

Monsieur Denis CAZUS

Madame Isabelle PARIFR

Monsieur Jean-Paul VALLEE

Agriculture – Forêt - Terrains communaux - Faune sauvage

Monsieur Denis CAZUS, Vice-Président

Monsieur Jean-Philippe NICOLAU-PARRO

Madame Isabelle PARIER

Monsieur Jean-Paul VALLEE

Scolaire et périscolaire

Madame Sabine MAGENDIE, Vice-Présidente

Monsieur Alain GRACIAA

Monsieur Mathias MARTELL

Madame Monique DUHOURCAU

Culture – Communication

Madame Monique DUHOURCAU, Vice-Présidente

Monsieur Alain GRACIAA

Monsieur Jean-Marc LADESBIE

Monsieur Lionel CAPDEBOSCQ

Madame Isabelle PARIER

Monsieur Mario DE SOUSA

Madame Sabine MAGENDIE

Animations – Réception

Monsieur Lionel CAPDEBOSCQ, Vice-Président

Madame Muriel BONNEFON

Monsieur Jean-Philippe NICOLAU-PARRO

Monsieur Mario DE SOUSA

Monsieur Fabrice BREUILLÉ

Tourisme – Environnement

Madame Muriel BONNEFON, Vice-Présidente

Monsieur Jean-Marc LADESBIE

Monsieur Lionel CAPDEBOSCQ

Monsieur Mario DE SOUSA

Madame Sabine MAGENDIE

Monsieur Fabrice BREUILLÉ

Jeunesse et sports

Monsieur Mario DE SOUSA, Vice-Président

Monsieur Jean SÉPÉ

Monsieur Lionel CAPDEBOSCQ

Madame Sabine MAGENDIE

Monsieur Fabrice BREUILLÉ

Cimetière:

Monsieur Alain GRACIAA, Vice-Président

Madame Muriel BONNEFON

Monsieur Denis CAZUS

Monsieur Lionel CAPDEBOSCQ

7- Indemnités du Maire et des Adjoints.

Le Conseil décide d'attribuer une indemnité de fonction, à compter du 4 avril 2014, au Maire : au taux de 27 % du montant de traitement correspondant à l'indice brut 1015 et aux 4 adjoints : au taux de 8,25 % de l'indice brut 1015.

Convention avec le SDEPA:

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec le SDEPA pour l'alimentation en gaz des nouveaux vestiaires.

9- Projet de mise en place d'un groupement de coopération sanitaire - Prise de compétence par la Communauté de communes du Pays de Nay.

Le Conseil approuve la prise d'une compétence, par la Communauté de communes du Pays de Nay, en vue de « l'adhésion à un groupement de coopération sanitaire », dans le cadre de la mise en place d'un dispositif partenarial d'accès aux soins de 1^{er} recours sur le territoire du Pays de Nay.